

## CNCGP

Julien SERAQUI, Président



### Quels ont été les points forts de votre actualité au premier semestre ?

Notre principal sujet d'actualité au premier semestre porte sur la réforme du courtage. Pour rappel, cette réforme concerne 50 000 personnes morales et leurs mandataires. A partir du 1<sup>er</sup> avril 2022, ceux qui créent une nouvelle structure devront, dès leur inscription à l'ORIAS (Registre unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et finance), prouver qu'ils font partie d'une des 7 associations agréées par l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution). Les courtiers et mandataires existants, quant à eux, devront montrer qu'ils sont déjà adhérents d'une association agréée au moment du renouvellement de leur inscription à l'ORIAS en janvier 2023. A la Chambre, nous avons fait le choix de la sélection. Nous désirons rester entre professionnels du patrimoine et de l'épargne. Nous ne nous sommes donc pas fixés d'objectif de chiffres et désirons avoir des courtiers qui nous ressemblent et qui font de la vie, de la prévoyance ou du financement de bien immobilier pour les IOB (Intermédiaires en Opérations Bancaires).

### Quel est l'impact de l'inflation sur la collecte des CGP ?

Les marchés financiers sont compliqués en ce moment avec le retour de l'inflation et les questions sensibles qui en émergent. Les incidences sont réelles mais les CGP ont déjà vécu de telles situations et sont en capacité de mettre en place des solutions personnalisées pour leurs clients. Comme toujours dans les situations de crises, les épargnants ont besoin de conseil et se tournent naturellement vers leurs CGP qui peuvent faire valoir auprès d'eux leurs compétences et leurs disponibilités.

### Depuis le début de l'année, la collecte des CGP s'oriente fortement sur les SCPI et les produits structurés. Qu'en pensez-vous ? Quelles sont les bonnes alternatives ?

Ces instruments financiers permettent aux CGP de conseiller leurs clients sur une palette toujours plus large de solutions d'investissements. Bien entendu, de telles recommandations doivent toujours être réalisées en adéquation avec le profil du client.

### Incertitudes sur la croissance économique, remontée des taux, politiques des banques centrales ... De nombreux sujets alimentent l'aversion au risque et la volatilité sur les marchés actions. Quelle stratégie adoptée dans cette configuration ?

Une fois de plus, une politique fondée sur la diversification des stratégies reste de mise. Celle basée sur une seule approche, un seul produit financier ou support d'investissement logé est dangereuse et à déconseiller.

### Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2022, un nouveau standard s'applique pour l'affichage des frais, des coûts et des performances des contrats d'Assurance vie et des plans d'épargne retraite. Qu'est-ce que cela change pour les compagnies d'assurances, les CGP et les épargnants ?

La CNCGP a signé le 3 février dernier l'accord de place renforçant la transparence des frais du plan d'épargne retraite et de l'assurance-vie. Par ailleurs, Karen Fiol, vice-présidente, a participé aux échanges et a contribué à la mise en place de cet accord.

Suite à cet accord, les producteurs de PER individuels et de contrats d'assurance vie s'engagent à publier sur leurs sites internet un tableau récapitulatif des principaux frais attachés à chaque produit en cours de commercialisation dès le 1<sup>er</sup> juin 2022. Seuls les distributeurs qui disposent d'un site internet mettant en avant un ou des contrats spécifiquement nommés devront alors y publier ces mêmes tableaux ou un lien vers la page du site du producteur où figure l'information.

### Quels sont les enjeux de la finance durable pour les CGP ? Les critères ESG sont-ils suffisants contre le greenwashing ?

L'investissement responsable est désormais un sujet omniprésent dans l'industrie financière. En premier lieu, il existe une demande croissante de la part de nos clients. Enfin, l'investissement responsable s'est même invité dans nos obligations réglementaires. Depuis mars 2021, un règlement européen dit « Sustainable Finance Disclosure Regulation » (SFDR), impose aux professionnels de publier sur leur site internet et de faire figurer dans les documents précontractuels, des informations relatives à leurs politiques générales adoptées en matière de durabilité. Et cela va s'accroître. À partir du 2 août 2022, les Conseillers Financiers en Europe seront obligés de demander à leurs clients s'ils ont une préférence pour la durabilité. Si leur réponse est « oui », il faudra proposer un produit adapté. La CNCGP travaille activement sur ce sujet. Une conférence a été proposée aux adhérents sur l'intégration de l'ISR dans le conseil clients en début d'année et la création d'une commission dédiée à la CNCGP, présidée par Pascale BAUSSANT, est d'ores et déjà planifiée dès la rentrée à la Chambre.

### Notre nouvelle étude est consacrée aux jeunes cabinets CGP et aux jeunes entrepreneurs CGP. En quoi leurs profils se distinguent-ils de leurs confrères ? Sont-ils plus sensibles à l'innovation ? Comment les accompagnez-vous ?

Ce sont souvent des jeunes diplômés détenant un master spécialisé ou bien de jeunes adhérents sortis des rangs de la banque et de l'assurance. Ils sont sensibles à nos outils pédagogiques à l'image de nos kits réglementaires qui leur permettent d'exercer dans de bonnes conditions leur

## Le point de vue des associations

---

*activité professionnelle. Ils bénéficient d'une offre tarifaire spéciale à l'occasion de leur adhésion à la Chambre. Par ailleurs, je rappelle que nous avons lancé en 2019, la commission Innovation / Fintech dont le rôle est d'assurer une veille quotidienne et de rencontrer les principaux acteurs du secteur afin d'accompagner la digitalisation de la profession de CGP en identifiant les technologies innovantes et en offrant les services les plus adaptés à nos adhérents dont les jeunes cabinets.*

### **Quelle sera votre actualité au second semestre ?**

*Nous allons nous concentrer sur la gestion des nouveaux adhérents et continuer à accompagner nos membres sur la formation, la réglementation, etc. mais aussi en les informant sur les sujets qui font l'actualité de notre profession.*